

Se nourrir ou se chauffer ? Les Banques Alimentaires redoutent des drames sociaux

À l'occasion de la présentation des résultats annuels 2021, les Banques Alimentaires expriment leur inquiétude et appréhendent un printemps difficile en raison de la hausse du coût des denrées alimentaires et de l'énergie

Jeudi 3 février 2022 – En bref

- Au total, ce sont en moyenne **177.238 personnes** dans le besoin qui, chaque mois, ont fait appel aux Banques Alimentaires en 2021 par le biais de plus de 650 associations locales. La demande élevée s'est donc maintenue par rapport à 2020, et a même augmenté. L'augmentation se situe principalement dans la seconde moitié de l'année.
- Au total, **22.229 tonnes de nourriture ont été distribuées** en 2021, soit un volume comparable à celui de 2020.
- Le **surplus offert par l'industrie alimentaire a diminué de 11%** par rapport à 2020. De plus, la Fédération Belge des Banques Alimentaires a reçu 20% de marchandises en moins du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD).
- La réduction des dons du FEAD a pu être compensée par **l'achat supplémentaire de 2.039 tonnes** de denrées alimentaires, soit **9% du volume total distribué**. Sans ces achats, financés principalement par des subventions exceptionnelles du Service Public Fédéral de Programmation Intégration Sociale (SPP IS), les bénéficiaires auraient subi **une forte pénurie structurelle de l'offre de nourriture**.
- Depuis la deuxième moitié de l'année 2021, **les prix de l'énergie ont fortement augmenté**. Le coût du gaz naturel et de l'électricité a augmenté jusqu'à **2.250€ par an** pour une consommation moyenne, soit **187€ par mois**¹. De plus on s'attend à une augmentation importante du prix des denrées alimentaires². En conséquence, les Banques Alimentaires craignent qu'en 2022, de nombreuses personnes dans le besoin doivent **choisir entre se nourrir ou se chauffer**. La situation ne pourrait pas être plus grave.
- Afin de soutenir et d'encourager les dons de nourriture, les Banques Alimentaires demandent aux décideurs politiques **des incitants fiscaux supplémentaires, tels qu'une réduction d'impôts sur les dons de nourriture**.

Malgré un rebond de l'économie, les effets de la crise sanitaire ont continué à se faire durablement sentir en 2021

En moyenne, 175.402 personnes ont frappé à la porte des associations affiliées à la Fédération Belge des Banques Alimentaires. Ce chiffre atteint jusqu'à 195.000 bénéficiaires aux périodes de pic. Cela s'explique principalement en raison du confinement, du chômage temporaire et de la disparition de

¹ [Tableau du conseil d'administration de la CREG, le régulateur fédéral de l'énergie, sur Monenergie.be \(post de janvier 2022\)](#) : En novembre 2020, une famille belge ayant une consommation moyenne payait 914,67 euros pour l'électricité et 934,90 euros pour le gaz naturel. Un an plus tard, la fracture est passée respectivement à 1 319,27 euros (+44,23%) pour l'électricité et à 2 708,68 euros (+189,73%) pour le gaz naturel.

² L'indice de consommation de décembre 2021 montre une augmentation de 5,71% par rapport à décembre 2020. <https://statbel.fgov.be/fr/themes/prix-la-consommation/indice-des-prix-la-consommation>

certaines emplois (par exemple, les jobs étudiants). On n'observe pas de pic en 2021. Le nombre de bénéficiaires est resté plus ou moins constant au cours du premier semestre, au même niveau que fin 2020, mais a progressivement **augmenté** à partir du second semestre. **En moyenne, 177.238 personnes** ont bénéficié d'une aide alimentaire chaque mois (+1% par rapport à 2020).

Cette augmentation de 1% peut sembler minime mais, sur le terrain, elle représente près de 2.000 bénéficiaires supplémentaires par mois. L'analyse montre que l'augmentation se produit principalement à partir de septembre. C'est un signal à la fois important et inquiétant pour l'avenir, malgré le rebond de l'économie après le creux dû à la crise sanitaire³.

Le nombre d'associations affiliées a également augmenté, passant de 631 en 2020 à 654 en 2021.

Des achats pour compenser la diminution du nombre de dons en 2021

Les chiffres annuels montrent qu'en 2021 les entreprises alimentaires ont donné nettement moins d'excédents alimentaires. La forte reprise de la production, la diminution des stocks dans l'industrie alimentaire et les initiatives commerciales de rachat des excédents alimentaires pourraient en être la raison. Grâce aux budgets alloués pour des achats supplémentaires, principalement fournis par le SPP Intégration Sociale ainsi que par le Gouvernement wallon et les citoyens, nous avons pu acheter suffisamment de nourriture pour répondre à la demande. **En 2021, près de 2.039 tonnes de nourriture ont été achetées, soit pas moins de 9% du volume total des denrées distribuées.** Sans ces achats, on aurait déploré une pénurie structurelle de nourriture.

Une grande inquiétude face à la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie

La hausse spectaculaire des prix de l'énergie, ressentie par tous depuis mi-2021, pèsera lourdement sur les personnes en situation précaire. De plus, une augmentation significative des prix des denrées alimentaires est également attendue. Cette situation risque d'obliger un plus grand nombre de personnes à se tourner vers l'aide alimentaire en 2022.

*« Les fortes augmentations des prix peuvent s'élever à 2.250 euros par an pour une consommation moyenne, soit 187 euros par mois, et alimentent la crainte que les personnes dans le besoin doivent choisir entre se nourrir ou se chauffer. C'est un choix que personne ne devrait jamais avoir à faire, surtout dans un pays « prospère » comme la Belgique. Nous sommes préoccupés par ce qui nous attend en 2022 », déclare **Piet Vanthemsche, Président** de la Fédération Belge des Banques Alimentaires.*

La nécessité d'un soutien financier structurel

Afin de répondre à la forte augmentation de bénéficiaires prévue et de préserver le fonctionnement futur des Banques Alimentaires, la Fédération des Banques Alimentaires a lancé un appel en 2021 aux décideurs politiques pour des incitants fiscaux supplémentaires. De tels incitants pourraient encourager les entreprises alimentaires et les détaillants à offrir davantage de denrées. De cette manière, ils contribueraient également à la réduction des pertes alimentaires.

Piet Vanthemsche, Président de la Fédération Belge des Banques Alimentaires explique : *« En Belgique, les entreprises qui donnent des produits alimentaires peuvent récupérer la TVA (6%) sur ceux-ci. Malheureusement, cette incitation semble insuffisante pour continuer à recevoir suffisamment de dons alimentaires. C'est pourquoi nous souhaiterions qu'un système similaire*

³ <https://www.plan.be/publications/publication-2157-nl-economische-begroting-economische-vooruitzichten-2021-2022-van-september-2021>

à celui de la France soit mis en place, où la valeur comptable nette des aliments donnés peut être déduite, ce qui constitue une véritable réduction d'impôts. De plus, cette formule tient également compte des coûts de stockage et de transport ».

Il poursuit : *« Une réduction fiscale basée sur le modèle français pourrait vraiment faire la différence pour la Fédération Belge des Banques Alimentaires. C'est pourquoi, nous réitérons notre demande auprès du gouvernement de prendre les initiatives nécessaires à cet égard ».*

La diminution de l'aide européenne rend la tâche encore plus difficile pour les Banques Alimentaires

À moyen terme, la Fédération Belge des Banques Alimentaires prévoit un avenir sombre. **À partir de 2024, les dons du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) diminueront d'environ 30%.** Pour les Banques Alimentaires, cela signifie une **réduction** du volume de marchandises européennes de **2.100 tonnes par an en moyenne** par rapport aux 10 dernières années.

« La perte de 2.100 tonnes, soit près de 10% du volume total par rapport à 2021, se fera sans doute sentir, d'autant plus que la demande d'aide alimentaire devrait augmenter. Nous appelons donc les gouvernements fédéral et régionaux à maintenir les budgets d'aide alimentaire du Fonds d'aide aux plus démunis au moins au niveau des années précédentes. Des incitants fiscaux supplémentaires pour les dons alimentaires peuvent également contribuer à une solution. En tout état de cause, un soutien financier supplémentaire des autorités compétentes sera indispensable dans les années à venir », déclare **Jef Mottar, Administrateur Délégué** de la Fédération Belge des Banques Alimentaires.

CONTACTS PRESSE

Célia Roger

cr@whyte.be

+32 478 82 74 70

Jef Mottar

jozef.mottar@foodbanks.be

+32 475 51 13 98

A PROPOS DE FÉDÉRATION BELGE DES BANQUES ALIMENTAIRES

La Fédération Belge des Banques Alimentaires est un organisme de coordination qui représente un réseau national de 9 Banques Alimentaires régionales.

Afin de lutter contre la faim, les Banques Alimentaires fournissent gratuitement des aliments sains et variés aux personnes dans le besoin par l'intermédiaire de 654 associations locales affiliées et de milliers de bénévoles. Les Banques Alimentaires reçoivent également des produits alimentaires via le Fonds européen d'aide aux personnes les plus démunies (FEAD) ainsi que des excédents alimentaires mis à disposition par l'industrie alimentaire, les grandes entreprises de distribution et les criées. Diverses actions menées auprès du grand public permettent de compléter cet approvisionnement. De cette manière, les Banques Alimentaires contribuent également à la lutte contre le gaspillage de nourriture.

En 2021, avec l'aide des 327 bénévoles et 36 contractuels sociaux des Banques Alimentaires et en collaboration avec des milliers de bénévoles travaillant pour les 654 associations locales affiliées, 22 229 tonnes de nourriture ont été collectées et distribuées chaque mois à une moyenne de 177 238 bénéficiaires.

Pour plus d'informations sur son fonctionnement : <http://www.foodbanks.be>.